FICHE PRATIQUE PROMOTION INTERNE 2025



INGENIEUR TERRITORIAL

statut particulier : décret 2016-201 du 26 février 2016



En 2025, au moins un fonctionnaire territorial pourra être inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial au titre de la promotion interne organisée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées Orientales.

FONCTIONNAIRES CONCERNES	CONDITIONS A REMPLIR <u>au 1^{er} janvier</u> de l'année de la LISTE D'APTITUDE
1°	examen professionnel
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	8 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois
	technique de catégorie B • avoir accompli la totalité de ses obligations de formation
	de professionnalisation (attestation du CNFPT)
2°	examen professionnel
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	• seuls de leur grade
	• qui dirigent depuis au moins 2 ans la totalité des services
	techniques des communes ou des établissements publics de
	coopération intercommunale de moins de 20 000 habitants
	dans lesquelles il n'existe pas de membres du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
	avoir accompli la totalité de ses obligations de formation
	de professionnalisation (attestation du CNFPT)
3°	• 8 ans de services effectifs en qualité de technicien principal
	de 2 ème classe ou 1ère classe
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	avoir accompli la totalité de ses obligations de formation
	de professionnalisation (attestation du CNFPT)

Au-delà de ces règles statutaires, s'appliqueront en matière de promotion interne les lignes directrices de gestion établies par le Président du Centre de Gestion.

Les propositions, à retourner avant le lundi 18 novembre 2024 à 12h00* doivent comporter une fiche de renseignements (dossier à télécharger) accompagnée des pièces justificatives.

*Au-delà de cette date et horaire, aucun dossier de promotion interne déposé au siège du CDG66 ne sera admis, seul le cachet de la poste à cette date fera foi.

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA TRAITE EN L'ETAT

Le service Conseil statutaire et carrières du Centre de Gestion se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Perpignan, le 16/09/2024

Le Président du Centre de Gestion des Pyrénées Orientales, Robert GARRABE